

Conditions générales d'inscription

► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription.

Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée ni par téléphone ni par télécopie ni par e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.
2. Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre (enseignants, programmes, horaires, niveau...), l'IPESUP assure, **pendant une période d'essai fixée au premier quart du stage** (exprimé en heures de cours et examens), **un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.**

3. Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à Le

Signature accompagnée de la mention **lu et approuvé**.

IEP de Paris Admission en Master

► Inscription ▾

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél fixe Tél portable

e-mail @

Année du Bac Section Mention

► Études suivies ▾

Études actuelles et établissement(s)

► Préparation (tarifs, voir brochure page 10) ▾

- Préparation complète (synthèse+dossier+entretien+anglais TOEIC®: Reading+Listening+Writing)
- Préparation "synthèse+dossier+entretien"
- Préparation "anglais TOEIC® : Reading + Listening + Writing"

► Master(s) envisagé(s) Information donnée à titre indicatif ▾

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Je ne sais pas encore | <input type="checkbox"/> 7. Affaires publiques |
| <input type="checkbox"/> 2. Affaires internationales (PSIA) | <input type="checkbox"/> 8. Finance et stratégie |
| <input type="checkbox"/> 3. L'École de Communication | <input type="checkbox"/> 9. Gestion des ressources humaines |
| <input type="checkbox"/> 4. L'École de Droit | <input type="checkbox"/> 10. Stratégies territoriales et urbaines |
| <input type="checkbox"/> 5. L'École de Journalisme | <input type="checkbox"/> 11. Autre(s) <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> 6. Affaires européennes | <input type="text"/> |

ipesup

Date et signature obligatoires au verso

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Conditions générales d'inscription

Fiche
d'inscription
2016-2017

► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription.

Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération. Aucune inscription ne peut être enregistrée ni par téléphone ni par télécopie ni par e-mail. Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.
2. Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre (enseignants, programmes, horaires, niveau...), l'IPESUP assure, **pendant une période d'essai fixée au premier quart du stage** (exprimé en heures de cours et examens), **un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.**
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès donnant sur la rue.

Écrire de façon lisible votre adresse, cet accusé de réception vous sera retourné sous enveloppe à fenêtre.



Melle - M.

ipesup 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le Mademoiselle, Monsieur,
Nous avons bien reçu votre inscription à notre préparation d'accès direct en Master de l'IEP de Paris et nous vous en remercions.

- Préparation complète (synthèse+dossier+entretien+anglais TOEIC®)
- Préparation "synthèse+dossier+entretien"
- Préparation "anglais TOEIC®"

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions